

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 FEVRIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le treize février à dix-neuf heures trente, le conseil municipal, convoqué le 03 février 2017, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame TOUZEAU, Maire.

Présents : Mme TOUZEAU, MM. MAGNIN, BONHOMME, Mmes FERRANDON, LEFEBVRE, ROUSSILLON, MM. PINGUET, BUVAT, Mme LEMARTINET, M. LABREURE, Mmes PARISSÉ, PIQUANDET, WEGRZYN formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : M. LAMOINE

Madame ROUSSILLON a été nommée secrétaire.

Madame la présidente déclare la séance ouverte.

Le dernier procès-verbal du 9 janvier 2017 est lu et adopté.

Redevance d'assainissement :

A partir du 1^{er} janvier 2017, les tarifs de la redevance d'assainissement sont ainsi fixés : Abonnement = 46 euros, redevance = 0,70 € par mètre cube d'eau consommé.

Travaux de voirie – Demandes de subventions :

Après étude des estimations des travaux sur les diverses voies communales, le conseil municipal décide de retenir les 7 voies suivantes :

- VC 19, rue Marceau sur 570 m
- VC 58, de Verrine et du Chappet sur 820 m
- VC 9, des Bougnolats à la Presle sur 660 m
- VC 40, du Cabot à Bel-Air sur 640 m
- VC 13, rue du Commandant Rivière sur 110 m
- VC 12, du Cury du Mas sur 240 m
- VC 6, de Bord à Bel-Air sur 820 m.

La réfection de ces chemins est estimée à 136 686 € HT. Une subvention de 30 % sera sollicitée auprès du conseil départemental.

D'autre part, des travaux d'amélioration de la sécurité routière (panneaux et radar pédagogique) sont envisagés. Une subvention au titre de la répartition des amendes de police sera demandée.

Tableau des effectifs :

Le conseil municipal décide de supprimer le poste d'emploi d'avenir des services techniques, ainsi que le poste d'adjoint administratif contractuel (16/35^{ème}) et de créer un poste d'adjoint technique à temps complet au service technique et un poste d'adjoint administratif sur 16/35^{ème}.

Questions diverses :

. CCAB 3 : Réception des travaux de la rue Lamartine et du quartier de la Savonnerie. L'inauguration est programmée le samedi 4 mars, ainsi que le baptême de la salle Jean Tabarant.

. Communauté-Montmarault-Néris Communauté : Le nouvel organigramme est présenté.

Après un tour de table, Madame le Maire lève la séance dont il a été dressé procès-verbal.